

INTRODUCTION : TROUVER LA VILLE EN CHERCHANT LE DROIT\*

*À Upasana Dasgupta et Christopher Whitehead  
qui sont la source d'inspiration derrière ce  
recueil permanent permettant d'immortaliser  
la conférence de la GLSA.*

Le droit et de la ville créent le cadre normatif d'une série d'interactions – un cadre qui est à la fois complexe et invisible. Lorsque nous nous promenons dans les rues de nos villes, combien d'entre nous prennent le temps de s'attarder aux processus qui nous régissent ? Nous pouvons penser, par exemple, aux noms des rues que nous arpentons, au statut d'un bâtiment historique sur une place voisine, aux rouages très réglementés d'une crèche locale, à la symbolique de l'uniforme du policier municipal...

Nous pouvons être excusés de ne pas constamment réfléchir à ces éléments de notre vie quotidienne. Les nombreuses intersections entre le droit et la ville ont tendance à échapper à une étude générale de la part des universitaires en droit (à l'exception notable des travaux fondamentaux d'Andreas Philippopoulos-Mihalopoulos), les chercheur.e.s se concentrant plutôt sur l'examen d'une particularité juridique, ils ne tombent que par hasard sur la ville – et ne parviennent souvent pas à en présenter une analyse exhaustive.

Ayant essayé de rectifier cette situation dans mes propres travaux et inspiré par le phénoménal « *The 99% Invisible City* », lorsque l'on m'a demandé de choisir un thème pour la 14e conférence annuelle des étudiant.e.s en droit des cycles supérieurs de McGill en ma qualité de vice-président de l'association étudiante (GLSA), j'ai su dès le début qu'une conférence axée sur les intersections entre le droit et la ville serait une excellente occasion de commencer à combler le vide susmentionné dans le milieu universitaire juridique et de provoquer des discussions interdisciplinaires. Fidèle à la récente tradition

---

\* **Mirosław Michał Sadowski**, Éditeur de la collection de recherche de la GLSA de McGill; candidat au DCL, Université McGill. Contact: [miroslaw.sadowski@mail.mcgill.ca](mailto:miroslaw.sadowski@mail.mcgill.ca).

des thèmes de conférence inspirés du cinéma, notre équipe a choisi le thème « le droit et la ville » (en anglais, « *Law and the City* »), en hommage à la série du début du siècle « *Sex and the City* ».

La conférence annuelle des étudiant.e.s des cycles supérieurs, créée en 2008, est devenue une tradition à la Faculté de droit de l'Université McGill. Elle a permis à des centaines de jeunes universitaires du monde entier de présenter leurs recherches tout en discutant avec des membres du corps enseignant et en écoutant les paroles inspirantes des conférencier.ère.s invité.e.s. La conférence s'est rapidement illustrée auprès des étudiant.e.s de notre Faculté et a donc une place spéciale dans le cœur de beaucoup de nos doctorant.e.s, y compris moi. J'ai d'ailleurs participé à l'édition 2017, bien avant mon arrivée à la Faculté. Le séminaire en droit international du doyen Maxwell et Isle Cohen, mis sur pied grâce à leur fille, JoAnne Sulzenko, est également devenu un élément incontournable de la conférence et s'illustre comme un point de référence durable parmi les thèmes annuels.

La conférence gagnant en ampleur d'année en année, la question des actes de la conférence est vite devenue d'une importance majeure. Toutefois, ce projet a connu de nombreux obstacles, notamment l'absence d'affiliation avec une revue juridique (seuls les actes de la conférence de 2017 ont été publiés grâce aux efforts des deux principaux organisateurs de la conférence, Upasana Dasgupta et Christopher Whitehead, à qui ce numéro est dédié).

Ainsi, au cours de mon mandat de vice-président académique, j'ai fait de la création d'un endroit permanent pour la publication des actes de la conférence une priorité. Grâce au soutien de plusieurs individus passionnés par le droit et l'édition, cités à la fin de cette introduction, vous pouvez aujourd'hui tenir entre vos mains ce premier numéro de la « Collection de recherche de la GLSA » faisant suite à la conférence de 2021 (« le droit et la ville »). Après avoir lu les nombreuses soumissions et avoir eu d'enrichissantes discussions guidées par les propos des auteur.rice.s, le comité éditorial a

décidé de renommer ce numéro de la collection de recherche afin de représenter plus fidèlement le contenu. Le premier numéro de la collection est donc devenu « La ville : un objet ou un sujet de droit ? ».

Ce nouveau titre est fort approprié pour cette publication qui rassemble vingt-six perspectives différentes sur les interactions entre le droit et la ville, perspectives présentées par plus de quatre-vingts intervenants provenant de cinq continents les 5 et 6 mai 2021. Si la pandémie n'a pas permis aux organisateur.rices.s et participant.e.s de se rencontrer à Montréal, la collaboration avec les auteur.rice.s nous a donné l'occasion (aux membres du comité éditorial de la collection de recherche et à moi-même) de poursuivre la réflexion sur les différents aspects de la relation entre le droit et la ville, cxe qui nous a conduits, à plusieurs reprises, à des lieux inattendus. La ville est-elle un objet ou un sujet de droit ? Nous espérons que ce recueil apportera la réponse à cette question – et à bien d'autres !

À l'instar de la conférence, ce numéro s'ouvre sur la réflexion d'Andreas Philippopoulos-Mihalopoulos et son récit unique sur la performance juridique. Il franchit les frontières entre les disciplines et les médias, et a réussi à fait participer les participant.e.s de la conférence dès le début de l'événement. L'article est illustré par des photos de la performance originale, ce qui permet aux lecteur.rice.s de s'y replonger entièrement.

La première contribution incluse dans la partie générale aborde également la question de la performance. Esteban Vallejo Toledo étudie les problèmes liés à l'itinérance en Colombie-Britannique. Il se concentre notamment sur le droit d'utiliser l'espace urbain sans être exclu. Cet article est suivi par un autre essai liant théorie et pratique. En effet, l'analyse d'Aleksandra Guss de la ville polonaise de Gdańsk montre comment le droit peut être utilisé comme moyen d'esthétisation de la vie quotidienne.

Toujours dans le domaine de l'urbanisme et du droit, l'article de Liz Luisa Isidro Ferrer aborde la question des projets de rénovation de logements collectifs dans le centre-

ville historique de Lima, tandis que Charles Breton-Demeule étudie la question controversée de la démolition par négligence, une pratique dangereuse pour la préservation du patrimoine culturel.

À son tour, Vittoria Becci nous amène dans l'Italie des années 1950 et 1960 pour examiner les effets de la réforme agraire sur la ville sicilienne de Palerme. De là, le lecteur.rice.s voyage vers l'Inde d'aujourd'hui, avec l'article de Tania Sebastian qui analyse en profondeur la question de plus en plus controversée des noms de rue. Les lecteur.rice.s poursuivent leur séjour dans ce pays avec l'article de Pritam Day et Paridhi Kedia qui explore la question fondamentale des attributs de la ville dans les rues des bidonvilles de Mumbai.

Passant à d'autres facettes des intersections extrêmement tangibles entre le droit et la ville, l'article de Christian Rasquin pose des questions sur le coût de la vie et du loyer dans une ville du XXI<sup>e</sup> siècle, tandis que Taryn Hepburn se penche sur les problèmes liés à la présence inévitable d'adultes dans les espaces publics réservés aux enfants.

Les trois articles suivants se concentrent sur un autre aspect de la vie urbaine quotidienne : le maintien de l'ordre. Tout d'abord, Daniel Ospina Celis et Lina Moya Ortiz se penchent sur les questions relatives au contrôle des frontières et des migrant.e.s. Bruno Muniz et Luana Xavier Pinto Coelho, quant à eux, analysent la question du racisme dans le système judiciaire brésilien. Enfin, Anastasia Konina s'interroge sur le potentiel de démocratisation des services de police au Canada.

Plus loin dans le numéro, plusieurs articles proposent de réfléchir au potentiel de croissance ainsi qu'aux dangers auxquels les villes du monde entier devront faire face dans les années à venir : Ricardo Suppazzani traite de ce sujet épineux dans un brillant article sur les centres urbains en tant que « zones chaudes » à l'heure des changements climatiques, Daniel Olika se penche sur les possibilités de développement urbain durable au Nigeria en appliquant le modèle chinois à son pays, Li Tian, en prenant l'exemple de

la Chine, montre les inconvénients des services de livraison de nourriture auxquels nous sommes tous fiés ces dernières années, David Tilt examine la dynamique de la relation d'une ville avec un secteur particulier – la haute couture, et Sage Cammers-Goodwin et Naomi van Stralen se concentrent sur les questions relatives à la transparence des données dans les espaces publics ainsi que les possibilités de développement des villes intelligentes.

La première partie du numéro est clôturée par deux articles qui incitent particulièrement à la réflexion. L'analyse théorique de Muyiwa Adigun sur le potentiel du système judiciaire à résoudre les conflits de compétences entre les différents niveaux de gouvernement dans un pays fédéral, et l'essai de Mariangela Barletta sur les réponses à la pandémie de COVID-19 et la manière dont elles se sont traduites dans le contexte des grandes et petites villes vous procureront de la matière à réflexion pour de nombreuses minutes !

La deuxième partie du numéro débute avec l'analyse minutieuse et passionnante de Giuseppe Nesi sur le statut de la ville en droit international. Ce texte étudie particulièrement la place des réseaux transnationaux de villes et le rôle joué par les organisations internationales au sein de la ville. Cet article est suivi de trois autres contributions tirées du droit international : l'analyse exhaustive de Gianluigi Mastandrea Bonaviri et Hani El Debuch (gagnants du premier prix pour le meilleur billet de blogue) sur les approches de la guerre urbaine sur la scène nationale et mondiale, la réflexion de Bahareh Jafarian sur l'efficacité des sanctions extraterritoriales et les propositions d'Itai Apter sur la taxation municipale des missions étrangères.

Le dernier plaisir intellectuel de ce numéro est le récit captivant de Stephen Connelly, qui plonge les lecteur.rice.s dans la philosophie du droit avec Locke, Leibniz, Borges et Don Quichotte, prouvant une fois de plus le caractère illimité des interactions entre le droit et la ville.

Tout ouvrage est le fruit du travail acharné des auteur.rice.s qui y ont contribué. Ainsi, je les remercie d'avoir enrichi cette publication. Je me dois aussi de remercier tous les individus qui ont permis de faire du projet « La ville : objet ou sujet du droit ? » une réalité. Premièrement, merci à Sandrine Ampleman-Tremblay, coéditrice, traductrice maison et membre du comité organisateur de la conférence qui, depuis 2019, contribue à faire de chaque édition un évènement mémorable. Dans un deuxième temps, je remercie chaleureusement tous les autres membres du comité éditorial de la collection de recherche de la GLSA de McGill pour toutes les heures passées à réviser les articles soumis : merci à Luter Atagher (aussi membre du comité organisateur de la conférence), Lucas Clover Alcolea, Atagün Mert Kejanlıoğlu, Nausica Palazzo, Isabella Spano (aussi membre du comité organisateur de la conférence), Yuxiao Zhang (aussi membre du comité organisateur de la conférence) et Alessia Zornetta (aussi membre du comité organisateur de la conférence). Enfin, je remercie les autres membres du comité organisateur de la conférence qui ont permis que l'édition de 2021 puisse voir le jour en dépit des circonstances particulières : merci à Ermanno Napolitano et Mariam Aidoo.

J'envoie aussi mes plus sincères remerciements au doyen Robert Leckey, la vice-doyenne aux études supérieures Andrea Bjorklund et d'autres membres de la Faculté pour leurs encouragements et pour le grand soutien qu'ils procurent non seulement à notre communauté d'étudiant.e.s des cycles supérieurs, mais aussi aux initiatives étudiantes; à Mme Silvana Solitiero pour son aide avec tous les détails administratifs ; à M<sup>e</sup> Katarina Daniels de la bibliothèque de droit Nahum Gelber, qui a été une source d'inspiration pour cet ouvrage; à Jessica Lange et Jennifer Lynn Innes du département des archives et des bibliothèques de l'Université McGill qui nous ont épaulés dans toutes les laborieuses étapes de ce projet, ainsi qu'à Gregory Houston, créateur du logo de la collection de recherche et de la page couverture de ce numéro.

Ce premier numéro de la collection de recherche, tout comme la création du droit par la ville, n'aurait pas vu le jour sans le travail acharné de nombreuses personnes. Si j'ai

oublié de remercier l'une de ces personnes lors de la rédaction de ce texte – ce qui est fort probable – je m'en excuse et promets de rectifier cette situation. Nous espérons que vous apprécierez cet ouvrage dédié à l'étude juridique de la ville et que ce dernier motivera d'autres personnes à répondre à la fameuse question : « La ville : objet ou sujet du droit ? ». Après tout, il nous appartient à nous tous qui sillonnons les mêmes rues, et pas seulement aux membres du milieu académique, de démystifier cette question !

Novembre 2021

Mirosław M. Gadawski